

AVOIR UN DOSSIER COMPLET ET VALIDE POUR LES AGENCES :

**NB : tous les documents doivent être de bonnes qualités, non floutés,
avec les bords visibles et complets.**

Nous vous invitons à éviter les photos non cadrées et prises de loin.



Pour tous les candidats locataire et garant :

1 - Pièce d'identité (Le document doit être toujours valide au moment de la demande)

- Carte ID : recto-verso. Date de fin valide ou ajout de 5 ans si majeure au moment du renouvellement
- passeport : date de fin valide
- titre de séjour : date de fin valide ou ajout du récépissé de la demande de renouvellement

Documents refusés : permis, passeport étranger (hors U.E), etc.

2 - Avis d'imposition N-1 et N-2 (Le document doit être l'impôt définitif avec le QR CODE)

Exemple : à partir d'aout 2026, le document valide sera l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 pour l'impôt N-1 et l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 pour N-2

- Pour les personnes rattachées : les avis d'imposition N-1 et N-2 des parents où vous apparaissez, leur carte ID ainsi qu'une attestation de rattachement fiscal que vous pouvez retrouver sur internet
- Pour les étrangers : les deux derniers avis d'imposition (ou similaire) du pays de départ

Documents refusés : déclaration d'impôt, avis déclaratif, et tous autres documents qui ne correspondent pas à des avis définitif, etc.

NB : Malheureusement en cas de déclaration tardive ou d'omission, nous sommes dans l'obligation d'attendre la régularisation de votre situation.

3 - Justificatif de domicile

(3 dernières quittances si locataire / attestation d'hébergement + carte ID et facture (elec ou internet) de moins d'un mois de l'hébergeur si hébergé / taxe foncière si propriétaire)

- Si locataire : 3 dernières quittances de loyer
- Si hébergé : attestation d'hébergement + carte ID et la facture de moins d'un mois de votre hébergeur (électricité ou eau ou gaz)
- Si propriétaire : dernière taxe foncière + facture de moins d'un mois (électricité ou eau ou gaz)

Documents refusés : échéancier, facture de moins plus d'un mois, quittance seule, avis d'échéance sans solde restant, taxe foncière N-2, etc.

En fonction de votre situation :

Locataire et garant

CDI (garant(s) recommandé surtout si période d'essai en cours)

- Contrat de travail ou attestation de l'employeur de moins d'un mois
→ Le document doit être COMPLET, signé par l'employé et signé + tamponné par l'employeur
- 3 derniers bulletins de salaire
→ Si documents en 2 pages, il faut transmettre les 2 pages

Documents refusés : contrat avec page(s) manquante(s), contrat non signé par l'employé, avenant sans le contrat de base, contrat non tamponné, attestation de plus d'un mois, etc.

CDD (garant(s) recommandé surtout si période d'essai en cours)

- Contrat de travail ou attestation de l'employeur de moins d'un mois
→ Le document doit être COMPLET, signé par l'employé et signé + tamponné par l'employeur
- 3 derniers bulletins de salaire
→ Si documents en 2 pages, il faut transmettre les 2 pages

Documents refusés : contrat avec page(s) manquante(s), contrat non signé par l'employé, avenant sans le contrat de base, contrat non tamponné, attestation de plus d'un mois, etc.

Etudiant - Alternant (garant(s) obligatoire(s))

- Attestation ou carte étudiante de l'année en cours (ou à venir)
→ Acceptation Parcoursup OK pour les futurs étudiants post-bac

Si alternance : contrat d'alternance

→ Cela ne remplace pas l'attestation ou de la carte étudiante qui est obligatoire

Documents refusés : capture de mail, etc.

Travailleur non salarié, indépendant, gérant

- Bilans comptables N-1 et N-2 (auto-entreprise : déclaration Urssaf N-1 et N-2)
- Extrait KBIS de moins de trois mois

En supplément si cas échéant :

- Profession réglementée : copie de la carte professionnelle
- Attestation comptable de versement de salaire + 3 dernières fiches de paie

Documents refusés : Prévisionnel, capture société.com, un seul bilan, etc.

En fonction de votre situation :

Locataire et garant

Retraité

- Attestation d'ouverture de droit retraite
 - 3 derniers relevés de retraite pour chaque caisse
- Nous avons besoin des revenus des 3 derniers mois

Documents refusés : relevé de compte bancaire, ect.

Intérimaire

- Totalité des contrats N-1 et N-2
- Totalité des fiches de paie N-1 et N-2

Sans emploi

- Document de situation stipulant le nombre de jours restants et le montant journalier de l'indemnisation France Travail
- 3 derniers relevés de paiement